

**Le recensement des documents audiovisuels de langue française au Canada**  
**The inventory of French-language audiovisual materials in Canada**  
**Inventario de documentos audiovisuales de lengua francesa en Canadá**

Jacques Demers

Volume 30, Number 2, April–June 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053550ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053550ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

After taking inventory of French-language audiovisual materials in Canada, the author describes the main services available in Canada, France and the United States. He then casts a prospective glance on the evolution of audiovisual media as well as on the means of production, marketing and distribution in the field. In conclusion, he draws some recommendations for the future.

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Demers, J. (1984). Le recensement des documents audiovisuels de langue française au Canada. *Documentation et bibliothèques*, 30(2), 43–51.  
<https://doi.org/10.7202/1053550ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Le recensement des documents audiovisuels de langue française au Canada

Jacques Demers\*  
Centrale des bibliothèques  
Montréal

---

*Après avoir évoqué la situation du recensement des documents audiovisuels canadiens de langue française, l'auteur décrit les principaux services disponibles au Canada, en France et aux États-Unis. Il jette par la suite un regard prospectif sur l'évolution des supports audiovisuels ainsi que des modes de production, de commercialisation et de distribution dans ce domaine, et formule enfin quelques recommandations pour l'avenir.*

---

## *The inventory of French-language audiovisual materials in Canada*

*After taking inventory of French-language audiovisual materials in Canada, the author describes the main services available in Canada, France and the United States. He then casts a prospective glance on the evolution of audiovisual media as well as on the means of production, marketing and distribution in the field. In conclusion, he draws some recommendations for the future.*

## *Inventario de documentos audiovisuales de lengua francesa en Canadá*

*Después de presentarnos el inventario de los documentos audiovisuales canadienses de lengua francesa, el autor describe los servicios principales disponibles en Canadá, en Francia y en los Estados Unidos. A continuación, trata de la evolución de las formas de la documentación audiovisual así como de los modos de producción, de comercialización y de distribución en este sector. Finalmente, hace unas recomendaciones para el futuro.*

---

Malgré les progrès considérables réalisés au cours des dernières années, le recensement des documents audiovisuels de langue française au Canada fait toujours figure de parent pauvre quand on le compare au contrôle bibliographique de l'imprimé<sup>1</sup>. La situation n'est toutefois guère différente au Canada anglais, en France et aux États-Unis. Rappelons brièvement le tableau d'ensemble.

Le signalement des nouveautés s'avère lent et incomplet, les bases de données bibliographiques sont insuffisamment développées et, de plus, elles ne fournissent pas encore la localisation des documents dans les cinémathèques et autres centres de documentation régionaux. Enfin, nous ne disposons pas encore d'un répertoire satisfaisant pour les maisons de production et de distribution opérant sur le territoire canadien.

De multiples causes peuvent être à l'origine de cette situation: difficulté pour plusieurs distributeurs de fournir des copies de visionnement pour une bonne partie de leurs nouveautés; caractère éphémère de certaines productions audiovisuelles, ce qui rend leur recensement moins rentable; règles de catalogage encore insatisfaisantes pour le traitement des documents audiovisuels; manque d'intérêt d'un bon nombre de spécialistes de la documentation pour la gestion des documents audiovisuels.

La faiblesse des systèmes recensant la documentation audiovisuelle de langue française au Canada a suscité dans le passé l'insatisfaction des usagers des cinémathèques et audiovidéothèques et a contribué à maintenir chez les enseignants un faible taux d'utilisation des supports audiovisuels.

---

1. Cet article est basé en grande partie sur un travail présenté en 1982 à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal pour l'obtention de la maîtrise en technologie éducationnelle. Cet ouvrage intitulé *Plan de développement du Centre québécois d'information sur la documentation audiovisuelle de caractère fonctionnel* est en vente à la Centrale de bibliothèques, 1685, rue Fleury est, Montréal H2X 1T1.

\* L'auteur est coordonnateur de l'audiovisuel à la Centrale des bibliothèques.

Plusieurs organismes ont tenté de corriger cette situation que nous venons de décrire. Nous étudierons d'abord l'état de leurs travaux et examinerons brièvement la situation qui prévaut en France et aux États-Unis. Nous tenterons enfin de déterminer dans quel sens évolueront les supports audiovisuels ainsi que les modes de production, de commercialisation et de distribution dans ce domaine et formulerons quelques recommandations susceptibles d'améliorer la qualité du recensement des documents audiovisuels de langue française au Canada.

## Les principales bases de données canadiennes

### *Centrale des bibliothèques*

Le secteur de l'audiovisuel de la Centrale des bibliothèques a été mis sur pied en juin 1970, suite aux pressions conjointes des bibliothécaires des écoles et des collèges québécois. On se rappellera qu'après la publication du *Rapport Parent* plusieurs établissements d'enseignement, particulièrement aux niveaux secondaire et collégial, s'étaient dotés de services de l'audiovisuel. Ces institutions ressentiaient, à la fin des années 1960, un urgent besoin d'instruments pour les seconder dans la sélection et l'organisation de leurs documents audiovisuels.

La Centrale des bibliothèques a commencé la publication de ses notices de documents audiovisuels en janvier 1971. Cet organisme poursuit depuis ses débuts les mêmes objectifs généraux dans ce domaine: l'inventaire, selon des méthodes adoptées internationalement, des documents audiovisuels de langue française de type fonctionnel<sup>2</sup> susceptibles d'intérêt pour la collectivité québécoise et canadienne; la production d'instruments de travail pour la sélection, l'organisation et l'exploitation de ces documents.

La Centrale a recensé depuis 1971 quelque 25 000 documents audiovisuels dont 22 000 sont intégrés au système informatique. Elle poursuit cette tâche à un rythme de près de 2 500 documents par année. Cette base de données, *Choix: documentation audiovisuelle*, accueille en principe des notices de documents sur tous les supports, sur tous les sujets, pour tous les publics et de toutes origines, à condition qu'ils soient disponibles en version française ou qu'ils ne comportent pas de narration. On y retrouve 54,8% de documents animés (films et vidéo), 22,3% de documents sonores (disques, cassettes, bandes magnétiques), 21,6% de documents visuels fixes (diapositives, transparents, films fixes, cartes géographiques, illustrations diverses). Les autres supports (jeux, microreproductions, ensembles multisupports) comportent pour seulement 1,3% du total. Près de

65% des documents recensés sont d'origine canadienne dont 25% environ conviennent aux enfants (12 ans et moins).

Afin d'assurer la fiabilité des informations transmises, le personnel de la Centrale procède, en principe, à la consultation in extenso des documents analysés et suit les normes les plus courantes pour la rédaction des notices: règles de catalogage anglo-américaines, classification Dewey, vedettes-matière de Laval; des descripteurs complémentaires ont été ajoutés à plus de la moitié des notices pour faciliter la recherche par sujets. La plupart des documents présentés dans *Choix: documentation audiovisuelle* ont fait l'objet d'une évaluation. Sous sa forme la plus simple, cette évaluation s'exprime par des indices qui rendent compte, de manière très concise, des catégories d'usagers visées par un document et de son utilité présumée. En outre, dans un grand nombre de cas, une annotation vient nuancer ou commenter les indices d'évaluation.

Pour compléter les informations de la base *Choix: documentation audiovisuelle*, la Centrale des bibliothèques a créé en 1983 le fichier PRODAV. Cette nouvelle base de données signale plus de 500 organismes canadiens qui produisent et diffusent de la documentation audiovisuelle de langue française.

Entreprise en 1978, l'informatisation des bases de données de la Centrale est maintenant très avancée. Ceci permet à cet organisme d'offrir à ses clients, en plus de ses extraits traditionnels (jeux de fiches, revues, répertoires, bibliographies thématiques), toute une gamme de nouveaux produits issus de la technologie informatique (microfiches, listes et répertoires personnalisés, disquettes et bandes magnétiques d'ordinateur, accès par terminal et par microordinateur, gestion de bases de données).

La revue *Choix: documentation audiovisuelle* compte, chaque année, dix livraisons régulières et une refonte. Pour ceux qui veulent effectuer des recherches dans l'ensemble de la base de données sans utiliser un terminal, la Centrale propose depuis l'automne 1983 une copie de son fichier sur microfiches. Offertes en cinq séries (noms, titres, collections, sujets, Dewey), ces microfiches présentent des notices complètes. De nouvelles éditions sont offertes tous les six mois, chaque nouvelle parution annulant la précédente.

La Centrale a publié à l'automne 1983 la première édition du *Tessier*<sup>3</sup>, un répertoire qui fait la synthèse des documents audiovisuels de langue française disponibles commercialement; cette première édition signale près de 7 000 titres et se limite aux produits canadiens. *Le Tessier* propose, pour chaque document recensé, les mêmes renseignements que *Choix: documentation audiovisuelle*,

2. Ce genre de documents fait référence à des formes d'utilisation qui vont du pôle strictement informatif au pôle formatif et didactique.

3. *Le Tessier 83; répertoire des documents audiovisuels canadiens disponibles*, Montréal, Centrale des bibliothèques / Mecque, 1984, xii, 1074, 18p.

sauf qu'il ne reproduit pas la zone des commentaires. La Centrale compte publier un supplément ou une nouvelle édition au début de l'année 1986; cet ouvrage comprendrait, cette fois, les documents de langue française disponibles au Canada, qu'ils originent de notre pays ou de l'étranger.

Depuis 1982, la Centrale prépare aussi, pour le compte de divers organismes, des répertoires et des catalogues sur mesure; la Centrale peut ainsi enrichir sa base de données et faire réaliser des économies substantielles aux clients concernés qui profitent du travail déjà fait.

La Centrale des bibliothèques compte plus de 1 000 usagers pour ses produits documentaires en audiovisuel. Depuis quelques années, la composition de cette clientèle va en se diversifiant. Même si les établissements d'enseignement et les bibliothèques publiques constituent toujours le bloc majoritaire, la Centrale attire de plus en plus de clients dans le secteur des Affaires sociales, chez les maisons de production et de distribution et auprès des entreprises commerciales. Autre fait à noter, de plus en plus d'usagers de la Centrale proviennent de l'extérieur du Québec.

Nous avons effectué un important sondage auprès des clients de la Centrale en 1982<sup>4</sup> et avons expédié 400 questionnaires. Sur les 76 réponses reçues, 60 furent compilées. Malgré la prudence que nous dicte le faible taux de réponses reçues, certains résultats semblent particulièrement significatifs. Ainsi, l'enquête nous a appris que les clients de la Centrale sont très satisfaits de la qualité des notices mais qu'ils jugent par contre le signalement des nouveautés beaucoup trop lent et pas assez exhaustif.

Une question visait à mesurer l'importance relative à accorder aux différents média. Nous avons préalablement établi seize catégories et les résultats, compilés à l'aide de la technique des scores pondérés standardisés, présentent le classement suivant: la vidéo (4,34); les diaporamas (4,09); les diapositives (4,01); le film 16mm (3,96); les documents sonores éducatifs (3,57); les autres documents sonores (3,27); les ensembles multimedia (3,11); les films fixes (2,80); les documents sonores pour enfants (2,76); les transparents (2,38); les films en boucle (2,16); les films 8mm (2,13); les cartes (1,95); les microfilms (1,73); les microfiches (1,66) et les illustrations (1,66).

Au chapitre de l'analyse des besoins des usagers par rapport aux différents média, le sondage a permis de constater qu'une majorité d'usagers (66%) tiennent à ce que des éléments d'évaluation s'ajoutent à la description des documents. Pour 28% des usagers, l'évaluation des documents au moyen d'indices est jugée suffisante. Quant à l'étendue du signalement, les opinions sont ainsi partagées: 48% des répondants demandent à la Centrale de signaler tous les documents disponibles

tandis que 52% préfèrent un travail sélectif; de plus, 63% des répondants souhaitent le recensement des documents moins récents mais encore utiles alors que 27% sont d'avis que la Centrale devrait se limiter au signalement des nouveautés.

Nous avons profité de ce sondage pour demander aux usagers quelles améliorations ils souhaitaient nous voir apporter à notre système d'information. Nous leur proposons huit possibilités et leur demandons de nous faire connaître leur opinion à l'aide du code suivant: très utile, utile, peu ou pas utile. Nous avons traité les résultats selon la technique des scores pondérés standardisés. Voici le classement obtenu:

- |   |     |
|---|-----|
| 1) Un index refondu pour tous les documents traités jusqu'ici   | 3,8 |
| 2) Une refonte générale pour tous les documents de langue française encore disponibles commercialement                      | 3,5 |
| 3) L'indication dans notre base de données de la localisation des documents disponibles dans les cinémathèques québécoises  | 3,5 |
| 4) La publication d'un index ou d'un répertoire localisant les documents disponibles dans les cinémathèques du Québec       | 3,3 |
| 5) Une refonte générale pour les documents traités de 1971 à 1977 sur le modèle des répertoires publiés à partir de 1978    | 3,2 |
| 6) Une refonte générale pour tous les documents de langue française d'origine canadienne encore disponibles commercialement | 3,0 |
| 7) L'accès informatique aux notices des documents traités jusqu'ici   | 2,8 |
| 8) La possibilité de demander, par téléphone ou par lettre, de courtes recherches dans notre base de données                | 2,7 |

Deux ans après ce sondage, les services de la Centrale ont connu des changements majeurs. Par ses microfiches, la Centrale répond à la proposition qui vient en tête et à celle que l'on retrouve au cinquième rang. *Le Tessier* correspond à la proposition qui vient au sixième rang. L'accès informatique et les recherches à la demande (7e et 8e rangs) sont maintenant possibles. De plus, la Centrale travaille actuellement à la mise à jour des mentions concernant les distributeurs commerciaux dans la base *Choix: documentation audiovisuelle*; cette opération devrait être très avancée au printemps 1985. Par la suite, on ajoutera la localisation des documents disponibles dans les cinémathèques québécoises. Au milieu de 1986, la Centrale devrait avoir apporté des réponses satisfaisantes aux huit améliorations proposées dans le sondage de 1982.

4. Jacques Demers, *Plan de développement...*, p. 27-54.

Depuis notre dernière enquête, la situation a beaucoup évolué dans le domaine de la vidéo. Suite au développement phénoménal des clubs vidéo, beaucoup de nos usagers nous réclament maintenant la préparation d'un guide des documents disponibles dans ce nouveau circuit documentaire. La Centrale des bibliothèques songe à mettre en chantier un tel instrument au cours de 1985 avec la collaboration d'autres organismes.

### *Office national du film du Canada*

Fondé en 1939, l'Office national du film du Canada (ONF) est sans aucun doute l'agence gouvernementale à caractère culturel la mieux connue des Canadiens et des étrangers<sup>5</sup>. Chargé de faire connaître le Canada par l'audiovisuel, l'ONF s'est mérité, au fil des années, de nombreux prix, grâce à l'excellence de ses produits.

Comme beaucoup d'autres organismes du même genre, l'Office a compris, depuis plusieurs années, l'importance d'un système d'information adéquat sur les produits qu'il distribue. Son catalogue, mis à jour annuellement, est supérieur à la plupart des instruments du même genre.

Par ailleurs, l'ONF s'est aussi penché sur le problème de l'accès à l'information pour les produits audiovisuels canadiens. À cet effet, durant l'automne 1975, un premier rapport<sup>6</sup> était publié, traçant les grandes lignes d'un modèle de système d'information automatisé pour cette catégorie de documents. Par la suite, en août 1976, le commissaire du gouvernement à la cinématographie chargeait une équipe de rencontrer les différents groupes de la communauté cinématographique canadienne, afin de déterminer leurs besoins et intérêts en la matière. On demandait aux responsables du projet d'examiner, en particulier, la possibilité de développer un système intégrant les trois fonctions suivantes: information, réservation et distribution. Dès le mois d'octobre 1977<sup>7</sup>, le groupe de travail publiait un premier rapport, très étoffé, qui décrivait les objectifs poursuivis par l'Office national du film à ce sujet, établissait la problématique, résumait la situation du recensement des documents audiovisuels en Amérique du Nord, examinait les alternatives et proposait un plan de réalisation accompagné d'un échéancier. Le projet a subi, durant les premières années, les contrecoups des restrictions budgétaires. En juin 1981, la direction des services de la distribution à

l'ONF publiait un document faisant le point sur le système d'information en cours de développement<sup>8</sup>.

Ce système bilingue, connu sous le nom de FORMAT, est maintenant opérationnel dans les six bureaux régionaux de l'ONF; il respecte les normes du MARC, développé par la Bibliothèque nationale du Canada. Le catalogage se fait dans la langue de production des documents, selon les *Règles de catalogage anglo-américaines*, 2e édition. Les notices sont ensuite entrées dans l'ordinateur du serveur canadien UTLAS. Pour l'accès par sujets, l'ONF a choisi le système d'indexation PRECIS, une méthode d'indexation bien adaptée à un contexte bilingue. Présentement, l'ONF inclut, dans sa base de données, les documents audiovisuels canadiens produits sur les supports suivants: films, vidéo, films fixes, diapositives et ensembles multimédia. En septembre 1984, la base de données de l'ONF comprenait environ 12 000 notices, soit 5 000 films de l'ONF, 2 000 films fixes de diverses maisons de production, et 5 000 films canadiens autres que ceux de l'ONF. D'ici quelques années, les responsables espèrent que la base de données de l'ONF décrira la quasi totalité des produits audiovisuels canadiens disponibles chez les distributeurs ou dans les dépôts d'archives; en effet, l'ONF s'est vu confier la responsabilité du contrôle bibliographique de ces supports. C'est ainsi que l'ONF a publié, en mai 1984, l'édition 1980-1982 de *Film Canadiana*<sup>9</sup>. L'édition 1983 est prévue pour l'été 1985.

L'accès direct à la banque de données FORMAT a été développé conjointement par les bibliothécaires des services de la distribution et par les services informatiques de l'ONF. C'est à partir des rubans magnétiques du serveur UTLAS que les informaticiens ont créé un programme d'interrogation des données permettant l'utilisation de dix-huit clés de recherche. L'accès direct est disponible, pour le personnel de l'ONF, par le biais de terminaux reliés à l'ordinateur au bureau central et dans ses cinémathèques. Très bientôt, l'ONF offrira aussi à d'autres institutions la possibilité d'utiliser l'accès direct de FORMAT.

L'ONF espère enrichir, le plus rapidement possible, son système d'information, en procédant à des échanges d'informations et de données avec des organismes poursuivant des objectifs similaires. Cette collaboration est très poussée avec la Centrale des bibliothèques et la Cinémathèque québécoise. Depuis 1983, la Cinémathèque participe au système FORMAT selon les normes préétablies.

5. Cette partie a été rédigée en collaboration avec Louise de Chevigny, bibliothécaire à l'ONF. Pour une information plus complète sur FORMAT, on peut consulter l'article suivant: Donald Bidd et al., «FORMAT: Un système national d'information automatisé pour les produits audiovisuels canadiens», *Argus*, vol. 13, no 2 (juin 1984), 45-50.

6. Mary Dykstra, *An Information, Indexing and Retrieval System for the National Film Board of Canada: A Proposal and a Plan for its Implementation*, Montreal, National Film Board, 1975, 74p.

7. Office national du film, *Projet d'établissement d'un système d'information et de distribution pour les produits audiovisuels canadiens*, Montréal, 1977, 2 volumes.

8. Colin Neale, *FORMAT: un système national d'information pour les produits audiovisuels canadiens*, Montréal, 1977, 2 volumes.

9. *Film Canadiana 1980-1982*, Montréal, Office national du film, 1984, viii, 455p.

### *Cinémathèque québécoise*

Corporation privée sans but lucratif, fondée au début des années 1960, la Cinémathèque québécoise fait partie de la Fédération internationale des archives de cinéma. Elle joue, pour les films québécois, un rôle semblable à celui que joue la Bibliothèque nationale du Québec pour les imprimés publiés dans cette province. La Cinémathèque québécoise essaie de recueillir le plus grand nombre possible de films québécois; elle les conserve dans des voûtes en leur assurant des conditions d'entreposage idéales. La Cinémathèque fait la promotion des films québécois et met à la disposition des chercheurs l'une des plus riches bibliothèques de cinéma en Amérique du Nord. Le personnel de la Cinémathèque collabore, depuis les débuts, en 1969, à la publication de *Film Canadiana*, annuaire bilingue maintenant publié par l'Office national du film. La Cinémathèque québécoise publie, depuis 1979, *Copie zéro*<sup>10</sup>, un trimestriel consacré au cinéma québécois; deux numéros de ce périodique, dont le tirage atteint 1 500 exemplaires, portent chaque année sur des cinéastes alors que les deux autres présentent la filmographie des courts, moyens et longs métrages réalisés en 16mm ou en 35mm, au cours de l'année précédente, par des artisans québécois, des professionnels ou des amateurs.

Les notices de *Copie zéro* sont généralement préparées à partir des renseignements fournis par les réalisateurs, les maisons de production et les distributeurs; les rédacteurs de la revue n'ont la possibilité de visionner qu'une partie des films recensés. La présentation de *Copie zéro* est assez semblable à celle qu'avait *Film canadiana* jusqu'en 1979-1980. Les deux filmographies visent davantage les professeurs de cinéma et les cinéphiles que les gens de la documentation. Les génériques de *Copie zéro* sont complets mais les résumés des films donnent souvent une idée imprécise du contenu; à noter qu'ils sont présentés dans les deux langues officielles du Canada, ce qui assure une audience plus large à la revue. L'index de la production est très complet, mais celui des sujets se limite à des termes assez larges.

La revue *Copie zéro* est plutôt lente dans le signalement des nouvelles productions. Par contre, l'exhaustivité de cette filmographie est beaucoup plus grande que celle des bases bibliographiques de la Centrale des bibliothèques. Notons que le point de vue de la Cinémathèque québécoise est différent de celui de la Centrale. La Cinémathèque recense les films québécois terminés, en version française ou anglaise; beaucoup de films d'amateurs ne sont jamais mis en distribution. La Centrale, pour sa part, ne signale que les documents disponibles. Depuis son lancement, *Copie zéro* a recensé plus de 2 000 films dont près de la moitié ne figurent pas dans les bases bibliographiques de la Centrale.

### *Office des communications sociales*

L'Office des communications sociales (OCS) est, sans contredit, l'organisme le plus connu dans le domaine de l'information sur les documents audiovisuels. Sa revue bimensuelle *Films à l'écran*, (22 numéros par année), lancée en 1956, propose dans chaque livraison quinze ou dix-neuf courtes analyses de longs métrages à l'affiche dans les salles de cinéma au Québec. Les fiches bimensuelles sont refondues, à la fin de l'année, dans le *Recueil des films*. Un index 1956-1980 facilite la consultation des répertoires annuels qui recensent plus de 12 000 titres. Les notices de *Films à l'écran* fournissent un résumé du scénario, des commentaires sur la valeur artistique et morale du film ainsi que le nom du distributeur. Le tirage de *Films à l'écran* s'établit à 1 000 copies. L'OCS tire de sa banque de comptes rendus, *Films à la télé*, un service de presse qui propose des notices plus succinctes que *Films à l'écran*, pour les films à l'horaire dans les stations de télévision du Québec. La plupart des éditeurs québécois d'horaires de télévision sont abonnés à *Films à la télé*, ce qui assure aux notices de films de l'OCS une large diffusion. Cet instrument est maintenant informatisé.

Il y a quelques années, l'OCS lançait deux autres publications dans le domaine de la médiagraphie: *Évaluation des productions audiovisuelles* et *Chansons d'aujourd'hui*. La première de ces revues possède une périodicité irrégulière; elle décrit et évalue, chaque année, de trente-six à quarante montages audiovisuels, de caractère religieux ou social, disponibles en version française sur le marché québécois. Ces fiches sont beaucoup plus élaborées que les notices de la Centrale des bibliothèques. Entre *Évaluation des productions audiovisuelles* et les revues de la Centrale, il existe un recoupement d'environ 50%. Un index, cumulé périodiquement, favorise l'utilisation de la revue de l'OCS. *Chansons d'aujourd'hui* paraît six fois l'an et présente au total 120 disques de musique vocale d'expression française. Les comptes rendus ont deux pages et portent sur trois aspects: contenu, valeur artistique et valeur technique. Comme dans le cas précédent, un index cumulé périodiquement permet de retracer plus rapidement ce que l'on cherche. Soulignons enfin que l'OCS songe à lancer bientôt une base de données sur les vidéo à caractère religieux. Les notices, rédigées dans une optique chrétienne, sont reconnues pour leur grande qualité. Ne visant pas le marché des bibliothèques, l'Office des communications sociales ne suit pas les normes de la bibliothéconomie dans le traitement de la documentation.

### *Autres systèmes d'information canadiens*

L'espace manque ici pour décrire dans le détail les autres systèmes d'information canadiens qui

10. Cette revue fait suite à *Nouveau cinéma canadien / New Canadian films* qui fit paraître 46 numéros de 1968 à 1977.

donnent accès à la documentation audiovisuelle. Nous avons déjà parlé d'UTLAS, le plus gros serveur canadien; cet organisme diffuse non seulement les données de la Centrale des bibliothèques et de l'ONF, mais gère également le fichier de quelques institutions qui possèdent d'importantes collections de documents audiovisuels, dont l'Université Laval. Cette université dispose d'une riche cinémathèque dont les documents sont décrits dans un catalogue de grande qualité.

Le réseau de télédocumentation de l'Université du Québec regroupe les bibliothèques et centres de documentation des douze établissements qui composent ce réseau universitaire, répartis sur l'ensemble du territoire québécois<sup>11</sup>. Doté de moyens modernes de télécommunication, le réseau compte à son actif un catalogue collectif des ressources documentaires, accessible en mode dialogué, qui comprend plus de 850 000 dossiers, dont environ 20 000 notices de documents audiovisuels. On peut interroger la base bibliographique de l'Université du Québec à partir des auteurs, des titres, des cotes et des descripteurs en vocabulaire libre.

Il est encore trop tôt pour prévoir quel rôle IST-Infomathèque jouera dans la diffusion des documents audiovisuels. Si l'on tient compte de l'information diffusée jusqu'ici, il est probable que les imprimés constitueront l'objectif prioritaire de cet organisme, du moins pour les prochaines années.

### La situation en France

La France possède maintenant un grand nombre de banques de données sur les documents audiovisuels, dont plusieurs sont informatisées<sup>12</sup>. Toutefois, sauf quelques exceptions, telles que le catalogue du Centre Pompidou et le Fichier national des films et vidéogrammes scientifiques et techniques du Musée national des sciences, des techniques et des industries, ces bases de données ne portent pas sur les documents de caractère fonctionnel.

Dans ce domaine, les Français semblent vouloir privilégier une autre approche, celle du catalogue des catalogues. Le Musée national des sciences, des techniques et des industries publiait en 1983 la première édition de son *Guide des diffuseurs de films et vidéogrammes scientifiques, techniques et industriels*<sup>13</sup>. Cet instrument dépouille 600 sources et fournit, dans chaque cas, les informations suivantes: thèmes, utilisations et publics, estimation du fonds d'intérêt scientifique, technique ou industriel, supports, langues, modes de diffusion, instruments de recherche, adresse, statut.

En 1983 également, l'Observatoire des ressources audiovisuelles pour l'éducation permanente (ORAVEP) publiait son *Guide des ressources audiovisuelles pour l'éducation permanente*, un ouvrage qui renseigne sur 486 fonds audiovisuels, français pour la plupart<sup>14</sup>. Cet instrument suit à peu de choses près le même plan que le *Guide des diffuseurs de films et vidéogrammes scientifiques, techniques et industriels*. Chaque notice présente les thèmes traités, le nombre de documents et les supports disponibles, une description du contenu du catalogue et les conditions de distribution.

Un autre répertoire du même genre doit voir le jour d'ici quelques mois. Il s'agit du *Guide d'accès aux sources de documents audiovisuels dans le monde francophone*. Cet instrument se propose d'analyser environ 800 fonds de France, de Belgique, de Monaco, du Canada et des pays africains membres de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Le plan de cet ouvrage, réalisé par l'ACCT en coopération avec des organismes belges et canadiens, devrait ressembler à celui des deux répertoires précédents. Ce genre d'ouvrages de référence est infiniment moins coûteux qu'une base de données qui recense les documents eux-mêmes. Toutefois, l'utilisateur doit faire l'acquisition des catalogues des fonds indexés pour connaître les titres des documents disponibles et leur contenu.

### La situation aux États-Unis

Les Américains possèdent non seulement de très riches collections de documents audiovisuels mais ils disposent également d'excellents systèmes de repérage pour les exploiter. Nous allons jeter un bref coup d'œil sur les principaux d'entre eux.

#### *Library of Congress (LC)*

Cet organisme recense les documents audiovisuels éducatifs (au sens large) distribués sur le marché nord-américain anglophone depuis le début des années 1950. Ce fut d'abord les films et films fixes en 1951, les disques en 1953, les diapositives et les transparents en 1972 et enfin les kits et les vidéo en 1979.

LC regroupe les notices des documents traités dans deux publications périodiques: *Music, Books on Music and Sound Recordings* (qui se nommait *Music and Phonorecords*, de 1953 à 1972); *Films and Other Materials for Projection* (connu précédemment sous le nom de *Motion Pictures and Filmstrips*). Ces deux publications répertorient au total environ 20 000 titres par année.

11. Laval Du Breuil, «Le réseau de télédocumentation de l'Université du Québec», *Documentation et bibliothèques*, vol. 28, no 2 (avril-juin 1982), 63-68.

12. Henri Hudrisier, «L'informatisation de la documentation audiovisuelle», in *L'informatisation documentaire en France*, Paris, La Documentation française, 1983, p. 87-97.

13. Lors de la publication de ce répertoire, l'éditeur annonçait une deuxième édition plus élaborée pour 1984 et, pour la même année, la disponibilité d'une base de données VIDEOTEX. On y trouve des notices pour quelques diffuseurs belges, suisses et canadiens.

14. Henri Hudrisier, *L'informatisation de la documentation...*, p. 87-97.

LC prépare habituellement les notices des documents audiovisuels qu'elle recense à partir des renseignements que lui transmettent les maisons de production, les distributeurs et les bibliothèques. Malgré cela, les notices de LC sont d'une grande qualité; on note en particulier l'excellence des résumés décrivant le contenu des documents.

### *National Information Center for Educational Media (NICEM)*

Avec plus de 500 000 dossiers, NICEM possède aujourd'hui la plus riche base de données médiagraphiques du monde; depuis septembre 1976, le fichier de NICEM est accessible informatiquement via le serveur DIALOG.

Fondé en 1964<sup>15</sup> à la University of Southern California, NICEM est géré depuis 1983 par Access Innovations. En plus de l'accès informatique, NICEM réalise le catalogue de très nombreux organismes et publie 29 répertoires bibliographiques différents pour un grand total de près de 16 000 clients.

NICEM fournit, pour les titres recensés, à peu près les mêmes renseignements que la Library of Congress et le Consortium on University Film Centers; toutefois, ses notices sont plus concises et ne suivent pas une normalisation stricte. NICEM est aussi plus faible que ses concurrents au niveau de l'indexation, son répertoire de vedettes-matière étant beaucoup moins développé.

NICEM enrichit ses fichiers à partir de trois sources différentes: la Library of Congress; les producteurs et les distributeurs; les centres documentaires qui recourent à ses services pour la constitution de leur catalogue. Les bibliographes de NICEM ne visionnent pas les documents mais vérifient les diverses informations reçues pour un même titre et, si un doute surgit, ils communiquent avec la maison de production concernée.

### *Consortium of University Film Centers (CUFC)*

Cet organisme de concertation a été créé en 1971 pour mettre en commun l'expertise et les ressources de ses membres sur différents aspects de la gestion des cinémathèques.

Depuis 1978, la CUFC publie périodiquement, en collaboration avec la maison Bowker, *Educational Film Locator*, catalogue collectif des cinémathèques universitaires membres, lesquelles desservent plus de 75 000 clients institutionnels. La première édition recensait 37 000 éducatifs dif-

férents, la plupart en version anglaise. Les notices de ce répertoire sont à la fois riches et concises. Le consortium met l'accent sur la qualité des résumés, de l'indexation et de la présentation de son répertoire. Ses notices sont plus sobres que celles de la Library of Congress, mais plus riches que celles de NICEM. Le répertoire présente une innovation intéressante: toutes les notices possèdent un numéro ISBN, ce qui permet d'éviter toute confusion entre les documents portant le même titre. La publication de *Educational Film Locator* constitue un fait marquant dans le monde de l'audiovisuel; c'est le premier catalogue collectif important pour les non-livres. Un seul répertoire en remplace cinquante. C'est une économie de temps et d'argent, aussi bien pour les cinémathèques que pour les usagers.

### *Project Media Base*

L'espace manque ici pour décrire les autres grands systèmes d'information existant aux États-Unis pour les documents audiovisuels<sup>16</sup>, mais un survol rapide de la situation du contrôle bibliographique des non-livres chez nos voisins du sud ne serait pas complet sans quelques informations sur le Project Media Base<sup>17</sup>.

Le rapport de ce groupe de spécialistes constitue, à notre avis, le document le plus important sur notre sujet. Le projet avait pour objectif:

To test the hypotheses drawn up by the authors, that there is ample evidence that all essential elements for a national bibliographic system for audiovisual informational resources currently exist and there is, therefore no apparent reason why a national system cannot be developed, operated and fully utilized to provide access to these resources<sup>18</sup>.

La recherche s'est déroulée en quatre étapes: historique de la question, inventaire des systèmes d'information automatisés, étude des besoins des usagers, design d'un système.

Selon l'équipe de Brong:

The principal uses of a nation audiovisual data base would be: 1) reference; 2) collection building; 3) acquisition; 4) cataloguing; 5) procession (production of labels, etc.); 6) publication of checklists, catalogs, promotional literature; 7) statistical support for collection; 8) production support including market analysis<sup>19</sup>.

Plus loin, le groupe identifie les caractéristiques d'un système national «idéal». Il devra: suivre les normes reconnues de la bibliothéconomie; accepter

15. «AECT Links», *Instrustional Innovator*, vol. 29, no. 3 (March 1984), 36-37; Margaret G. Slusser, «NICEM, the Non-Print Database», *Database*, vol. 3, no. 3 (September 1980), 63-66.

16. Pour un supplément d'information, on peut consulter notre mémoire intitulé *Plan de développement...* cité au début de cet article.

17. Gerald Brong (ed), *Problems in Bibliographic Access-to Non-Print Material*, Washington, AECT, 1979, 76p.

18. *Ibid.*, p. 4

19. *Ibid.*, p. 18



des notices venant de sources variées; être modulaire; permettre la transmission en lots; être accessible à tous les publics; fournir la possibilité d'extraire des produits variés; permettre la saisie en direct.

Le rapport propose de retenir les éléments suivants pour la rédaction des notices; titre; type de document; créateur (auteur, réalisateur, etc.); disponibilité pour l'achat, la location et l'emprunt; édition; dates (production, mise en circulation, copyright); langue de la version originale; série ou collection; description physique; public visé, restrictions; indexation sujet; référence à des comptes rendus; ISBN; numéro de la notice de LC; source de la notice; prix; résumé; notes.

L'étude se termine par dix recommandations dont voici les plus significatives pour notre propos; utiliser le format MARC et les RCAA2; promouvoir le catalogage partagé; encourager les producteurs à doter leurs documents de numéros ISBN et à transmettre des informations complètes; promouvoir le catalogage à partir du document et non à partir d'une source secondaire d'information (le plus beau système d'indexation verra toujours son efficacité limitée si l'on procède à partir d'un résumé flou, incomplet ou inexact).

### **Quelques éléments de prospective**

La prospective n'est pas une science exacte et il est toujours présomptueux de vouloir jouer au devin dans un domaine où l'évolution est aussi rapide qu'en audiovisuel. Toutefois, il serait difficile de vouloir présenter des recommandations pour l'avenir sans chercher à déterminer en quoi les changements prévisibles, dans ce domaine, sont susceptibles d'affecter les objectifs et le design des systèmes d'information.

### **L'évolution des supports documentaires**

Nous avons assisté, au cours des dernières décennies, à la naissance de plusieurs supports documentaires et au déclin ou même à la disparition de certains. L'EVR de CBS n'a jamais percé. Le vidéodisque a du mal à démarrer, mais il semble en train de trouver sa voie grâce à ses avantages incomparables pour le stockage et le repérage rapide de l'information. Le film en boucle et la cartouche sonore huit pistes, après des heures de gloire, sont en train de tomber dans l'oubli. La vidéo malgré sa popularité croissante souffre d'être partagée entre plusieurs standards (3/4", 1/2", Bêta ou VHS, pour ne nommer que ceux-là).

Par ailleurs, les œuvres audiovisuelles sont de plus en plus disponibles sur plusieurs supports à la fois: disque ou cassette sonore; diaporama, vidéo ou même film fixe sonore; film ou vidéo. Les RCAA2 ont plutôt été conçues pour le catalogage de collections particulières que pour celui des bases de données desservant des réseaux de

clients. C'est pourquoi le code de catalogage généralement utilisé en Amérique du Nord prévoit le catalogage d'un support donné avec mention en notes des autres formats disponibles. Dans ce contexte, les grands systèmes d'information multiplient les notices pour une même œuvre afin de fournir à leurs usagers des notices correspondant exactement aux formats qu'ils possèdent. Cette politique augmente les coûts du catalogage et complique le repérage de l'information.

### **L'évolution de la production**

Il y a une vingtaine d'années, quelques grands organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux exerçaient au Canada français un quasi-monopole sur la production audiovisuelle de caractère fonctionnel. Les statistiques de nos bases de données montrent, depuis quelques années, une nette progression du secteur privé qui obtient, par ailleurs, de plus de plus de contrats de production du secteur public.

Nous assistons aussi, depuis une décennie, à l'émergence d'une production institutionnelle de qualité et à l'apparition de télévisions communautaires. Les communicateurs de ces organismes travaillent le plus souvent avec des équipements peu sophistiqués, disposent de budgets modestes et s'intéressent davantage au contenu qu'à la forme. Souvent aussi, ils traitent de sujets chauds ou controversés que n'oseraient aborder les grands organismes publics.

Il importe de rappeler ici le problème du manque de respect des droits des créateurs. L'État a fermé les yeux sur les actes de piraterie pratiqués par plusieurs établissements subventionnés. Cette pratique a découragé beaucoup d'auteurs et a entraîné la fermeture de plusieurs excellentes maisons de production.

### **L'évolution de la commercialisation**

La commercialisation des produits audiovisuels de type fonctionnel s'avère une entreprise complexe et coûteuse: le distributeur doit faire circuler des copies ou organiser des visionnements, disposer d'un bon système d'information, supporter un crédit énorme et, tout cela, pour un marché somme toute assez limité.

Dans ce contexte, seules les entreprises bien structurées et assez importantes peuvent tenir le coup. Au Canada français, la distribution s'est peu à peu concentrée entre les mains de quelques maisons qui, de plus en plus, recourent à l'ordinateur pour augmenter leur efficacité.

Certains artisans et de petites maisons de production continuent de commercialiser eux-mêmes leurs produits, mais plusieurs, après avoir tenté l'aventure, vont frapper à la porte des maisons de distribution, mieux équipées qu'eux

pour rejoindre leur public-cible. Cette concentration de la distribution n'est pas sans créer des inquiétudes chez les spécialistes de l'audiovisuel.

### *L'évolution des modes de distribution*

Les spécialistes de la question prévoient d'importants changements dans ce domaine au cours des dix prochaines années. Pendant longtemps, l'accessibilité aux documents audiovisuels de type fonctionnel était principalement assurée par les établissements d'enseignement et les cinémathèques. Depuis le milieu des années 1970 les écoles, collèges et universités achètent de moins en moins de documents audiovisuels; par ailleurs, les budgets d'acquisition de plusieurs cinémathèques périclitent ou restent stationnaires.

Le ministère de l'Éducation du Québec utilise depuis quelques années les ondes de Radio-Québec, afin de rendre accessible un surchoix de documents pour les enseignants. Durant la dernière année scolaire, *Le Marché aux images* a diffusé près de 400 émissions et films documentaires sur tous les sujets et pour toutes les classes du primaire. Pour faciliter l'exploitation de ces documents, le ministère fournit aux enseignants un répertoire qui décrit le contenu des émissions et des fiches pédagogiques pour certaines séries. Avec *Le Marché aux images*, l'école n'a rien à déboursier et les enseignants ne craignent pas que le document désiré ne soit pas disponible, comme c'est souvent le cas dans les cinémathèques.

Beaucoup de bibliothèques publiques se dotent de collections de documents audiovisuels, particulièrement dans les grands centres. Ces collections sont essentiellement constituées de documents sonores et de vidéo; elles ont un caractère moins didactique que celles que l'on retrouve dans les audiovidéothèques des établissements d'enseignement.

Suite au succès grandissant des clubs vidéo, plusieurs citoyens se tournent maintenant vers leurs bibliothèques publiques pour obtenir les documents que dédaignent ces clubs; copies vidéo de films de qualité et documents fonctionnels.

Les progrès technologiques favorisent actuellement le développement de la câblodistribution. Même si l'expérience de la télévision payante est plutôt décevante, du moins pour le moment, nous croyons que les câblodistributeurs offriront, dans l'avenir, un mode de distribution de plus en plus utilisé pour les documents audiovisuels fonctionnels dont le sujet intéresse un assez large public. Les maisons de production et les distributeurs sont très attentifs à ce phénomène susceptible d'assurer une meilleure rentabilité à leurs produits.

La copie pirate des émissions de télévision a été pratiquée sur une haute échelle au Québec au cours de la décennie 1970. Ce mode d'acquisition

de produits audiovisuels devrait pratiquement cesser au cours des prochaines années. D'une part, Radio-Québec et Radio-Canada rendent disponibles une partie de leurs émissions pour le prêt gratuit ou la vente, et, d'autre part, le ministère de l'Éducation mettra à la disposition des établissements des fonds pour l'achat de licences de reproduction pour certains documents présentés par les télévisions.

### *Quelques conclusions et recommandations*

Depuis quelques années, les systèmes canadiens, qui recensent la documentation audiovisuelle de langue française, connaissent un développement rapide, grâce en particulier aux possibilités nouvelles offertes par l'informatique. Cette technologie permet une souplesse très grande des extrants et un abaissement des coûts de traitement de la documentation, en plus de favoriser la collaboration entre les différents producteurs de bases de données.

Ces systèmes d'information ont considérablement augmenté le nombre de leurs usagers en même temps qu'ils répondaient beaucoup mieux aux attentes de ces derniers. Cette progression paraît surtout due à une diversification des clientèles. Autrefois, les établissements d'enseignement et les bibliothèques publiques constituaient la quasi-totalité des usagers; maintenant, les clients se retrouvent dans tous les milieux où l'on utilise des produits audiovisuels: hôpitaux, CLSC, entreprises, organismes gouvernementaux, stations de télévision, maisons de production et de distribution, réalisateurs, etc.

Ces bases de données servent à un nombre de plus en plus grand de fonctions: référence, choix et acquisition, catalogage, publication de listes et de répertoires, préparation de statistiques et maintenant, planification de la production grâce à la connaissance des œuvres existantes sur un sujet.

La création des notices pour ces fichiers coûte cher. Même si l'existence de trois grands systèmes d'information se justifie par des différences appréciables dans leurs mandats, ces organismes devront tout mettre en œuvre pour éviter les duplications d'efforts et ainsi arriver à répondre de mieux en mieux aux attentes. Le défi est grand. En effet, les usagers souhaitent pouvoir compter sur un signalement rapide et suffisamment complet des nouveaux documents, des notices comprenant une identification adéquate des œuvres, des résumés riches, une indexation de qualité et, si possible, des éléments d'évaluation et, enfin, des systèmes souples pour profiter pleinement des possibilités offertes par l'informatique. Et, par-dessus tout, nous croyons que l'avenir devra se bâtir sur la collaboration et la concertation et non sur l'individualisme.